



Protocole sanitaire de reprise des activités du club Objectif Image Evreux

Afin de respecter les recommandations préfectorales Objectif Image Evreux met en place les actions suivantes :

Nos réunions se tiendront dorénavant les lundis et mercredis soirs afin de limiter le nombre de personnes présentes.

Mesures prises à partir du 14 septembre :

- Aération de notre local 15 minutes avant chaque séance.
- Port du masque obligatoire par chacun des participants
- Gel hydro alcoolique à disposition de nos adhérents
- Chaises désinfectées par pulvérisation d'un produit bactéricide et virucide après chaque utilisation
- Nettoyage interrupteurs et poignées de porte.
- Nombre de personnes présentes dans le local limité à 15
- Utilisation sanitaires limitée (chacun devra nettoyer après son passage. Lingettes à disposition)
- Utilisation limitée du local en dehors des activités programmées
- Affichage des mesures sanitaires à l'entrée du club.
- Pointage des adhérents présents sur un registre sanitaire.

Chacun de nos adhérents devra se conformer aux mesures prises et engagera sa responsabilité personnelle quant au bon respect des règles sanitaires.

Le présent document sera communiqué à chaque participant.

Copie de ce protocole envoyée à :

Objectif image National

SAIEM AGIRE (Propriétaire du local situé face au 48 rue Passot Evreux)

Monsieur le maire d'Evreux ainsi que le pôle associatif de la ville